

Le Babillard de l'école Sainte-Lucie

Le journal des parents et des partenaires

Octobre 2025

Mot de la direction

Chers parents,

Le premier mois d'école est déjà terminé. Nous avons eu une superbe fête de la rentrée! Dame nature était avec nous afin que nous puissions manger des délicieux maïs. Je remercie chaleureusement les enseignants qui ont tout organisé!

La première communication vous sera transmise électroniquement le 15 octobre. Toutes les autres communications seront disponibles sur Mozaïk. **Nous n'imprimons plus les bulletins.**

Afin de vous aider, voici un lien multilingue portant sur les procédures simplifiées de [Mozaïk](#).

Pour savoir à quel moment les enseignants communiqueront les résultats scolaires, nous vous invitons à consulter ce lien, tous les documents sont disponibles sur le site web de l'école : <https://ste-lucie.cssdm.gouv.qc.ca/>

Véronique Parent, directrice

Bénévoles recherchés

Nous avons besoin de bénévoles pour différentes occasions dans l'école :

- **Bibliothèque** (aider à placer les livres, aider pour gérer les emprunts) une formation serait donnée. Vous pouvez être disponibles pour des blocs de 3 heures.
- **Fêtes ou activités spéciales** (olympiades, fête de la rentrée et fête de fin d'année)
- **Photo scolaire** (Chercher les groupes pour la prise de photo, aider les photographes à bien placer les élèves)

On vous demande d'écrire à l'adresse de l'école pour donner votre nom : stelucie@cssdm.gouv.qc.ca

Rappel sur les cellulaires à l'école

Il est interdit d'utiliser les téléphones cellulaires, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves sur les heures d'école, que ce soit dans la classe, sur la cour, à l'heure du dîner, au SDG, dans les sorties ou les activités. Si vous fournissez un téléphone à votre enfant, nous demandons qu'il soit éteint et rangé dans son sac d'école placé dans le casier. Un élève qui ne respecterait pas cette règle se verra confisquer son téléphone qui sera remis à la direction. Nous ne sommes pas responsables pour les vols ou bris des appareils.

Absence de votre enfant

Votre enfant doit s'absenter de l'école ?

Merci de laisser un message téléphonique au **(514) 596-5550** en mentionnant son nom, son groupe et la raison de son absence. Vous pouvez aussi écrire un message à l'adresse de l'école : stelucie@cssdm.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi déclarer son absence directement sur Mozaïk. Merci!



École Sainte-Lucie

Heures du SDG

Lina, notre technicienne du SDG est présente à l'école et s'occupe de plein de dossiers.

Elle réserve deux moments dans la journée pour répondre à vos questions et pour vous aider : 9h00-10h30 et 14h15-15h00. Toutefois, il se pourrait que Lina soit occupée à une situation urgente et ne puisse pas répondre à vos questions. À ce moment, nous vous demandons de l'appeler ou lui envoyer un courriel. Elle fera le suivi avec vous.

Nous rappelons que nous préférons que les paiements se fassent par internet.

Vêtements non identifiés

L'école est à peine commencée et nous retrouvons énormément d'objets perdus qui ne sont pas identifiés. **Nous demandons votre collaboration pour bien identifier les vêtements, boîte à lunch et gourdes.**

Merci pour votre collaboration !

Des nouvelles du conseil d'établissement

Les rencontres ont lieu à la salle du personnel de l'école à 18 h 30. La prochaine rencontre est prévue le mardi 1^{er} octobre.

Cette année, les membres du conseil d'établissement sont :

Daniel Lara :	président
Katia Antoine :	membre parent
Stéphanie Pinel:	membre parent
Hanane Mouahhidi:	membre parent
Kevin Tayo Gamo:	membre parent
Jeadreuse Voldwune Gertin:	membre parent substitut
Vladimir Pierre:	membre parent substitut
Martin Duclos :	psychoéducateur
André Daviau :	enseignant
Linda Gosselin :	enseignante
Stéphan Lenoir :	enseignant
Véronique Parent :	directrice

Sac d'école et jeux de la maison

Nous rappelons qu'il est interdit aux élèves d'apporter des objets de la maison. Nous avons à gérer plusieurs problèmes en lien avec des jeux, objets divers qui se retrouvent à l'école. Vous devez donc vous assurer que les élèves apportent les bonnes choses dans leur sac d'école.

Sachez que nous avons des jeux pour les récréations. Il n'est pas nécessaire d'envoyer des ballons de la maison à l'école.

Code de vie

Cette année, nous mettons l'emphasis sur les comportements attendus à l'école en fonction des valeurs de l'école : respect, l'effort et la persévérance, l'honnêteté et la franchise et l'harmonie.

D'ailleurs, depuis le début de l'année, l'emphasis a été mis sur le respect des déplacements calmes dans l'école. Les élèves doivent donc se déplacer en marchant et adopter une attitude calme.

Pour le mois d'octobre, nous insisterons sur le respect de l'autre. Nous demanderons donc aux élèves de s'exprimer calmement et poliment et d'être à l'écoute de l'autre.

Journée pédagogique du 2 octobre

Nous vous demandons d'inscrire vos enfants si vous souhaitez qu'ils fréquentent le SDG.

Veillez noter que l'inscription pour cette journée pédagogique est obligatoire et ce, même si votre enfant est déjà inscrit au SDG. Vous devez donc remplir le formulaire d'inscription et le retourner à Lina.



À inscrire à l'agenda :

Mardi 2 octobre	Journée pédagogique
Lundi 13 octobre	Journée de congé pour l'action de Grâces
Mercredi 15 octobre	La première communication sera disponible sur Mozaïk
Vendredi 31 octobre	Halloween, les élèves pourront venir à l'école costumés